

**Cherbourg  
Octeville**

# Métamorphose

Juillet 2004

#2

Tous les visages de l'Opération de Renouveau Urbain\*

L'avenir urbain de Cherbourg-Octeville sera signé Renaudie

\* Quartiers de l'Amont-Quentin, des Gares et des Bassins

  
Cherbourg  
Octeville





## Edito

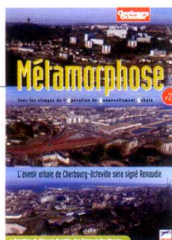
PROFILS . 3

L'ORU EN FACE 4

MON QUARTIER A L'ENDROIT 5

L'ORU EN PHASES 6 - 17

SIGNES DE VILLE 18 - 19



### Métamorphose

Numéro 2

Ville de Cherbourg-Octeville  
BP 823 - 50108 Cherbourg-  
Octeville Cedex  
Tél. 02 33 87 88 89  
mairie@ville-cherbourg.fr  
www.ville-cherbourg.fr

Directeur de la publication :  
Bernard Cazeneuve

Conception, rédaction,  
maquette :  
Agence Spinnaker - Cherbourg

Mise en page :  
Service Imprimerie

Photos :  
Sylvain Guichard,  
Renaudie,  
Service Urbanisme CUC, ville de  
Cherbourg-Octeville, X

Impression :  
Imprimerie Léonce Deprez

En février dernier, la Communauté Urbaine a retenu, parmi les trois projets pour le renouvellement urbain de Cherbourg-Octeville, celui de l'Atelier Renaudie. Cohérente, ambitieuse tout en restant réaliste, l'approche de Serge Renaudie et de son équipe a remporté une large adhésion auprès de la population dont l'avis avait préalablement été sollicité, des techniciens qui ont évalué la faisabilité des propositions et en dernier ressort des élus.

Le projet Renaudie est ambitieux parce qu'il propose de renouveler l'Amont-Quentin par un projet d'aménagement moderne, à taille humaine et d'une grande qualité architecturale. Il transforme le quartier sans le dénaturer et surtout le rapproche du centre-ville.

Cette ambition se retrouve sur le secteur commercial et le futur quartier Carnot. En imaginant une extension raisonnée de la galerie marchande traversée par un espace public qui fera le lien entre le centre-ville, le quartier Carnot et l'hôpital, l'équipe Renaudie répond à une triple exigence : accroître l'attractivité de Cherbourg-Octeville, renforcer son centre-ville en l'étendant sur les deux rives et " mixer " l'activité commerciale au logement.

Ce parti pris est le nôtre : nous voulons renforcer le dynamisme qui caractérise cette ville en la rendant plus attractive et plus belle pour ceux qui y vivent, qui y travaillent mais aussi pour ceux qui veulent la découvrir.

Ambition donc et réalisme aussi, car l'expertise a démontré que techniquement comme financièrement le projet Renaudie est viable. A l'instar du canal de retenue, dont les travaux de comblement avancent rapidement, les autres volets de l'opération de Renouveau Urbain pourront donc se concrétiser à brève échéance. Dès 2005, une première tranche de démolition aura lieu à l'Amont-Quentin. Le chantier de reconstruction des nouveaux bâtiments suivra à brève échéance. Simultanément, le quartier Carnot devrait lui aussi sortir de terre. A ce moment le canal de retenue sera comblé et les aménagements, dont la mise en site propre de la voie ferrée, commenceront en surface.

Les pages qui suivent vous permettront de prendre connaissance, dans le détail, du projet Renaudie. Il ne s'agit toutefois que d'une esquisse : le travail effectué depuis avril par les différents acteurs de l'ORU les a amenés à faire évoluer les propositions initiales vers un plan de référence, plus précis, qui sera prêt à l'automne.

Ce document vous sera présenté. Comme cela a été le cas au début de l'année dans la phase de préparation, nous souhaitons entendre vos suggestions, recueillir vos avis. C'est pourquoi, plus que jamais, l'information et la concertation seront de mise au dernier trimestre. La métamorphose de Cherbourg-Octeville a commencé. Je souhaite la poursuivre à vos côtés.

Votre maire  
Bernard Cazeneuve



# L'ORU " Entre terre et mer " : quelques repères

La nouvelle est officielle depuis le 26 février dernier : c'est la proposition du cabinet d'urbanisme Renaudie qui a été retenue pour figurer ce que sera Cherbourg-Octeville à 10/15 ans. Avant d'entrer dans le détail des lignes forces du projet lauréat, rappel des objectifs de l'ORU "Entre terre et mer"...

## Les objectifs

L'ambition exprimée par le maître d'ouvrage, la Communauté urbaine, dans le cahier des charges et pour la conduite de cette ORU " Entre terre et mer " est très claire : il s'agit de renouveler la ville et renforcer son attractivité. Cela passe nécessairement par :

> le renouvellement de l'habitat social sur le quartier Amont-Quentin

> la réorganisation des circulations autour du secteur des gares

> la reconquête du quartier des Bassins en vue d'étoffer le centre-ville

## Le Calendrier

> 1<sup>er</sup> octobre 2001 :

Acceptation du dossier ORU de Cherbourg-Octeville par le Comité interministériel de la Ville

> 31 octobre 2002 :

Signature de la convention ORU avec les partenaires

> mars 2003 :

Lancement du marché de définition auprès des cabinets Panerai, Sarfati et Renaudie

> Fin 2003 :

Lancement de l'accompagnement social auprès des familles à reloger.

> janvier 2004 :

Rendu final des équipes

> février 2004 :

Lancement des travaux de comblement du canal de retenue / Lancement des travaux de réhabilitation de l'immeuble Bassigny et d'aménagement des jardins de quartier

> 26 février 2004 :

Choix du projet Renaudie par le conseil de Communauté urbaine.

> 27 février 2004 :

Inauguration du nouveau bâtiment de la Place de Bourgogne

> 3<sup>e</sup> trimestre 2004 :

Finalisation des études et préparation des travaux

> 1<sup>er</sup> semestre 2005 :

ACHÈVEMENT DU COMBLEMENT PARTIEL DU CANAL DE RETENUE

> Courant 2005 :

Démolition des premiers immeubles de l'Amont-Quentin

## Le périmètre

Il délimite un espace de 130 hectares composé de :

- l'Amont-Quentin (Provinces, Fougères, Vosges), l'avenue de Paris et l'îlot Lansonneur-Lucet de La Glacière,
- le quartier des Bassins (bassin du commerce, hypermarché Carrefour et canal de retenue),
- le secteur des gares routière et ferroviaire.

## Les études complémentaires

L'ORU se décompose en 3 phases :

- **une phase d'études**, au terme de laquelle le projet Renaudie a été choisi,
- **une phase pré-opérationnelle** (ou de pré-programmation), au cours de laquelle les études précédentes sur les aménagements urbains vont être poursuivies et finalisées, et les travaux préparés (lancements des concours d'architecture et d'ingénierie / acquisition de terrains)
- enfin, **une phase opérationnelle** (ou de programmation) au cours de laquelle les travaux sont lancés.

L'ORU en est donc désormais à sa deuxième phase. **Retenons que le projet choisi, s'il dresse les grandes lignes de l'Opération, n'est qu'un parti d'aménagement.** Des études complémentaires portant notamment sur la circulation et le commerce doivent être prochainement menées afin de confirmer ou d'infirmer certains choix, répondant aux objectifs que se sont fixés les collectivités. Un affinage est donc encore nécessaire. Cette démarche est commune à toutes les ORU.

## Les "actions ORU" déjà lancées



- > le comblement partiel du canal de retenue.
- > le réaménagement de la Place de Bourgogne et la construction de l'immeuble abritant la Maison pour Tous et la bibliothèque Raymond Queneau.
- > la réhabilitation de l'immeuble Bassigny.
- > l'accompagnement social sur le quartier Amont-Quentin.



# L'avenir urbain de Cherbourg-Octeville sera signé Renaudie

Trois équipes au départ : Panerai, Renaudie, Sarfati. Une à l'arrivée : celle de l'Atelier Renaudie. Les élus ont tranché en faveur de la pertinence, de la cohérence et du réalisme de ce projet centré autour de l'habitant et du plaisir de vivre dans la cité.

Ce choix consacre donc le travail de plusieurs mois passés sur le terrain par toute une équipe à laquelle vient d'être confiée la poursuite des études dans le cadre de la phase de pré-programmation. L'Atelier Renaudie sait que se joue ici, à Cherbourg-Octeville, un acte important pour l'avenir de la ville et de ses habitants.

## Un projet cohérent

Contrairement aux autres ORU menées ici et là en France, celle de Cherbourg-Octeville n'énonce pas une mais plusieurs problématiques : reconquête de friches industrielles, réorganisation de circulations, extension et redynamisation du centre ville, renouvellement de l'habitat social. C'est dans ce pluriel que se niche la complexité : un challenge pour les urbanistes !

> Les réponses de l'Atelier Renaudie sont à la fois pertinentes sur chacune des problématiques et fonctionnent en cohérence, ensemble.

> Par ailleurs, le projet Renaudie respecte les orientations de l'étude Treutel sur les espaces portuaires, l'opération de revitalisation des axes anciens (rue tour carrée, rue de l'abbaye et rue de l'union) et le projet de rénovation des places de Gaulle et République.

## Un projet abouti et réaliste

> La vision de la ville de l'Atelier Renaudie apparaît comme la plus intéressante pour l'avenir de Cherbourg-Octeville. Celle-ci favorise les espaces publics, comprenons la place de l'habitant dans sa ville, qui reste à taille humaine. En outre, sa vision sociale du quartier Amont-Quentin est très réfléchie.

> Personne ne peut l'ignorer, surtout pas les élus, le caractère réaliste d'une proposition, en termes technique et financier, est fondamental. Le projet Renaudie l'est. Cet équilibre entre ambition et réalisme a été déterminant dans le choix de la communauté urbaine.

## Un projet pertinent

> Le projet Renaudie répond à la double problématique territoriale de l'ORU : étendre le centre ville vers l'Est en profitant du comblement du canal de retenue et réaliser la jonction Nord-Sud entre d'un côté le Cherbourg-ancien et le quartier des bassins et de l'autre l'Amont-Quentin et les Provinces.

## Par qui le projet lauréat a-t-il été choisi ?

> En qualité de maître d'ouvrage de l'ORU, c'est à la Communauté urbaine de Cherbourg qu'est revenu le choix du projet lauréat. Avant le vote du 26 février, de nombreuses réunions d'analyse ont eu lieu. Deux structures avaient été mises en place 1. **le comité technique**, réunissant des experts chargés de l'analyse technique et financière des projets, 2. **le comité de pilotage**, composé des signataires de la convention, parmi lesquels les élus, fournissant un avis à la fois stratégique et politique au sens des choix urbains à établir.

Parallèlement, comme le prévoit la procédure ORU, un processus de **concertation** avec les habitants a été mis en place. Ainsi, les trois projets ont été présentés à plus de 200 personnes lors d'une réunion à l'espace social des provinces le 31 janvier dernier. Les trois projets ont également été soumis aux six conseils quartiers début février. Enfin, ces projets ont été exposés pendant une semaine en deux lieux -hypermarket Carrefour et centre social de l'Amont-Quentin- où plusieurs centaines de personnes en ont pris

connaissance. Leurs remarques recueillies sur un livre ouvert à cet effet ainsi que celles des conseils de quartiers et la transcription des débats du 31 janvier ont été synthétisées puis remises au comité de pilotage qui a pu connaître ainsi le sentiment mais aussi les attentes des habitants.

Au terme de deux mois d'échanges avec le comité technique et d'une semaine de concertation avec les habitants, le comité de pilotage a émis un avis -en faveur de Renaudie- repris et entériné par le vote du Conseil de CUC.

## L'atelier Renaudie

L'Atelier Renaudie, créé en 1986 par Serge Renaudie, est une structure de taille moyenne (7 personnes) qui a déjà fait la preuve de ses capacités à soutenir un projet de l'envergure de l'ORU de Cherbourg-Octeville en réalisant l'étude du GPV (grand projet de ville) de Saint-Dizier (le GPV étant le grand frère de l'ORU, dans la famille des dispositifs contractuels de renouvellement urbain).



ATELIER D'ARCHITECTURE URBAINE -  
Serge Renaudie  
103 avenue Georges Gosnat  
94200 IVRY SUR SEINE

### Principales réalisations :

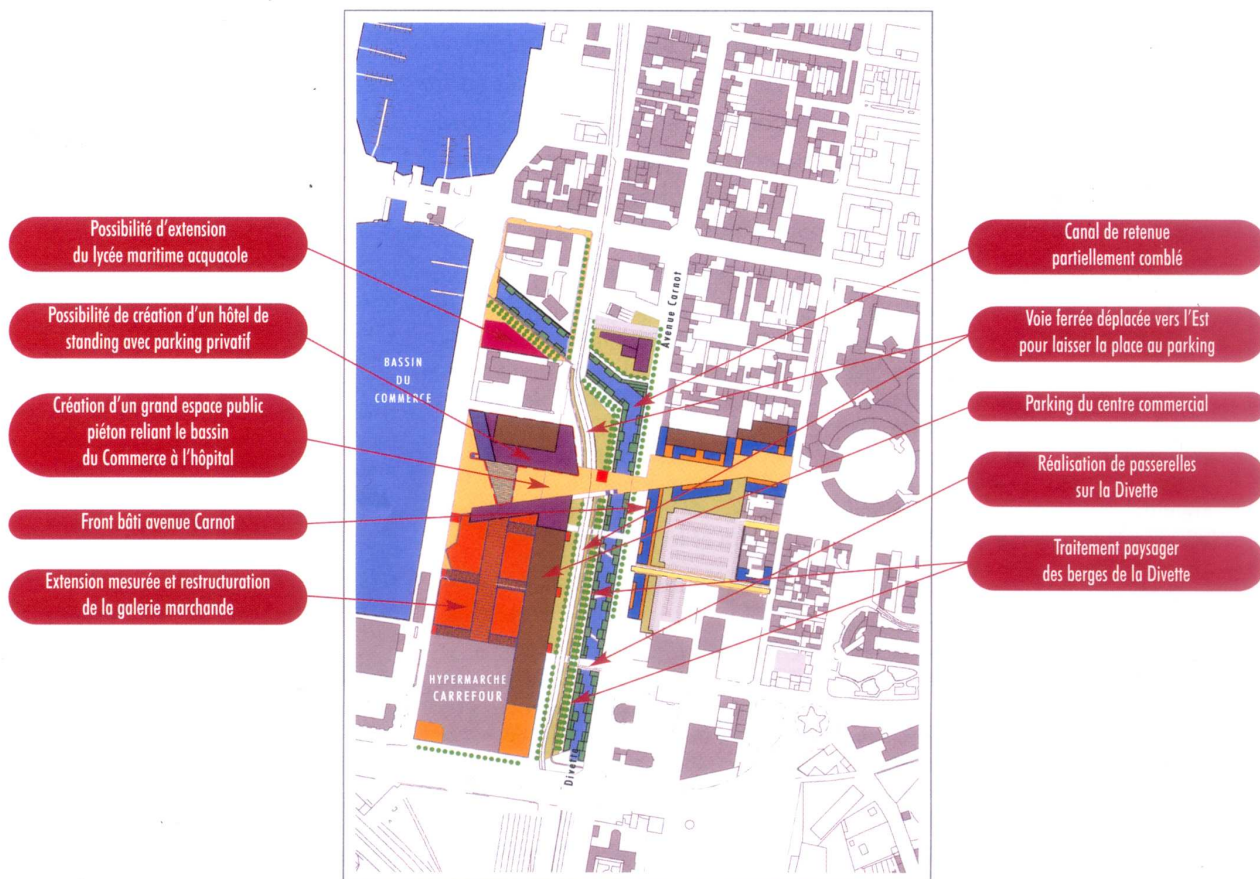
- Étude de définition requalification centre ville - Givors (1999)
- GPV Saint-Dizier (1999)
- Renouvellement urbain Quartier La Houillère - Charleville-Mézières (2001)
- Marché de définition Projet de Ville - Sedan (2002)
- Étude urbaine d'aménagement Petit Bouquetou - Chinon (2003)



Secteur des Bassins

- > canal de retenue
- > quartier Carnot
- > centre commercial

# Le canal de retenue



## Le comblement :

### C'est parti !

En février dernier, les travaux de comblement partiel du canal de retenue ont été officiellement lancés. Cette intervention (lire " Métamorphose " n°1) a pour objectif de réduire de plus de moitié l'emprise actuelle de 2,5 hectares de cet immense réservoir qui assurait auparavant la mise hors d'eau des quartiers de la Divette et de l'Hôpital. L'un des grands enjeux de cette intervention est également de raccorder les deux rives, est et ouest, de la cité, permettant l'extension du centre ville sur ce secteur en pleine mutation. Les espaces gagnés grâce au comblement n'ont pour l'heure aucune destination architecturale précise. C'est tout le travail de l'Atelier Renaudie, à qui a été confiée leur étude. Au terme des travaux de comblement, d'ici une année, la proposition du cabinet parisien sera connue. Sa mise en œuvre pourra alors commencer.

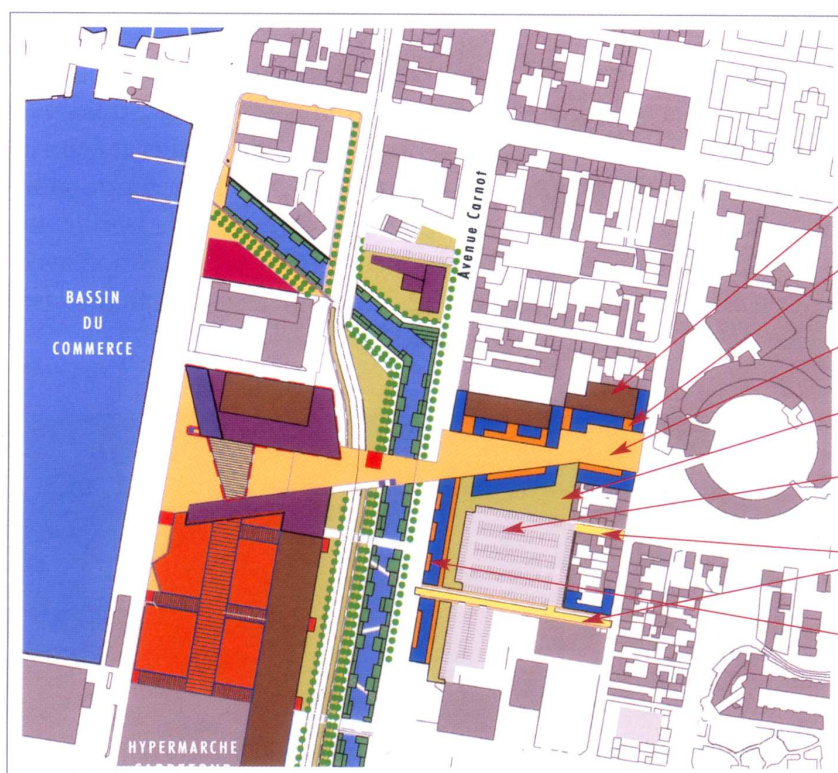




## Secteur des Bassins

- > canal de retenue
- > **quartier Carnot**
- > centre commercial

# Le quartier Carnot



Parking habitat

Bâtiment d'habitat avec activités  
en rez-de-chausséeHôpital Pasteur  
accès rue de l'Ermitage

Réalisation d'espaces verts

Création d'un parking  
avec 200 places pour l'hôpitalCréation de voies pénétrantes  
desservant le nouveau quartierCréation d'un front bâti  
le long de l'avenue Carnot

# 149

Le nombre de logements que l'Atelier Renaudie propose de créer dans le nouveau quartier Carnot

## Les points clés

**Du bassin du commerce  
au quartier de l'hôpital :  
Un nouveau centre pour l'agglomération**

- > donner à la Divette toutes ses possibilités d'attraction paysagère associant l'eau et la végétation.
- > réaliser le lien entre la ville et l'hôpital, en perçant une nouvelle entrée rue de l'Ermitage
- > redessiner le principal accès à la ville (avenue Carnot) et à La Cité de la Mer et reconstruire un front urbain (habitat et commerces) à la place des anciens entrepôts Grouard
- > susciter l'émergence d'un quartier nouveau, aéré : le quartier Carnot
- > résoudre le problème de stationnement par la création d'un parking de 200 places
- > créer deux nouvelles voies



## Secteur des Bassins

- > canal de retenue
- > quartier Carnot
- > **centre commercial**

# Le centre commercial

Le renforcement du pôle commercial le long du bassin du commerce est la pierre angulaire du projet Renaudie sur cette partie de la ville. Cette proposition, qui n'est qu'une esquisse, doit bien-sûr être affinée pour inclure à la fois les impératifs d'aménagement urbains et ceux de l'équilibre commercial de la cité. L'objectif de la municipalité est d'étendre le centre-ville vers l'Est, d'accroître son attractivité commerciale et de raccorder l'Est et l'Ouest de la ville. Une telle évolution du coeur de l'agglomération ne se conçoit qu'en étroite collaboration avec les habitants, les commerçants et les parties-prenantes de l'opération qu'ils soient architectes, investisseurs ou techniciens. C'est l'un des enjeux de l'ORU.

**Attention !**

L'image 3D présentée ici figure le projet d'aménagement tel qu'exprimé par l'équipe Renaudie, mais ne revêt aucun caractère définitif quant à l'architecture des bâtiments qui reste à concevoir.



## Les points clés

Du bassin du commerce  
au quartier de l'hôpital :  
Un nouveau centre pour l'agglomération

- > créer une double continuité piétonne :
  - est/ouest entre le centre-Ville de Cherbourg Octeville et l'hôpital.
  - nord/sud, par une traversée sécurisée de l'avenue Jean-François Millet pour les piétons facilitant les accès au centre commercial, aux espaces naturels bordant la Divette et au centre-ville.
- > créer une grande place fortement ouverte sur le bassin du commerce et le centre ancien et se prolongeant jusqu'au nouveau quartier Carnot et l'hôpital. C'est autour de cette place que vont s'établir des logements et des activités en rez-de-chaussée.
- > mixer les activités : commerces, logements, bureaux, etc...

## Étude commerciale

### Quels commerces pour le secteur des Bassins ?

Dans le cadre de la phase de pré-programmation, une étude commerciale a été confiée le 26 février dernier par la CUC en lien avec la CCI à SM Conseil, un bureau d'études spécialisé dans l'expertise commerciale. Menée sur l'ensemble de l'agglomération, l'étude doit établir un diagnostic de l'offre actuelle (sa nature, sa diversité) et de la demande exprimée (en termes d'enseignes ou de produits et de surfaces).

Un volet spécifique sera consacré au seul secteur des Bassins dont la redynamisation commerciale est prévue, afin de le doter d'une offre originale et non concurrentielle à celle du centre ville. Les commerçants seront, bien entendu, associés à cette démarche exploratoire dont les résultats définitifs sont attendus pour le début de l'été.

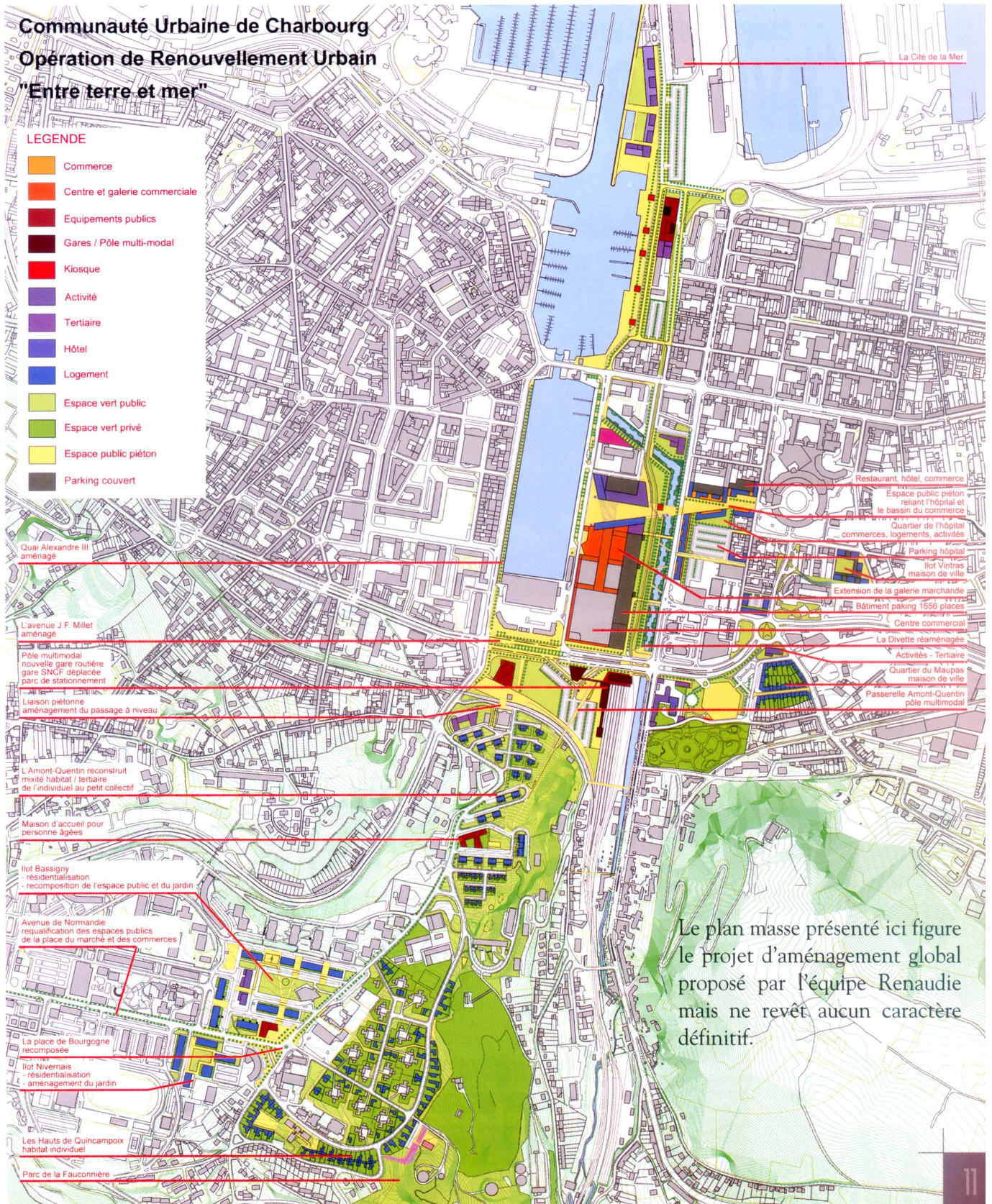


# Le renouvellement urbain à 10/15 ans

## Les temps du projet

"Un projet urbain ne se réalise pas d'un coup d'un seul. Il faut du temps et ce temps est lui-même partie intégrante de la stratégie du projet urbain. (...) Un bon projet doit être "partagé", entre partenaires et avec les habitants, mais ce partage amène également une certaine impatience à voir des réalisations confirmer ce que le projet promettait."

Atelier Renaudie





## Secteur des gares

- > **avenue Jean-François Millet**
- > les gares
- > la circulation

# L'avenue Millet



## Les points clés

### L'avenue Millet :

#### un franchissement facilité

- > retraitement de l'avenue Millet pour limiter l'impact de la circulation routière et élargissement des trottoirs au profit des piétons.
- > création d'un terre-plein central planté d'arbres.
- > reprofilage des voiries intégrant 2x2 voies pour la circulation et une voie réservée aux transports en commun et aux vélos : pas de création de voie supplémentaire, mais sur les trois existant aujourd'hui, une leur sera consacrée.

Comme le canal de retenue, dont l'emprise sera considérablement diminuée, l'Avenue Jean-François Millet coupe la ville en deux et complique les circulations naturelles entre le Nord et le Sud. L'équipe Renaudie propose donc de la redessiner en redonnant une place accrue et sécurisée aux piétons grâce à une traversée surélevée et un terre-plein central accueillant et plus large. Un certain nombre d'aménagements complémentaires sont prévus autour de cette voie qui doit devenir le trait d'union entre le Nord et le Sud de la ville.

#### Attention !

L'image 3D présentée ici figure le projet d'aménagement tel qu'exprimé par l'Atelier Renaudie, mais ne revêt aucun caractère définitif quant à l'architecture des bâtiments, au design du mobilier urbain ou au parti pris paysager qui reste à définir.



## Secteur des gares

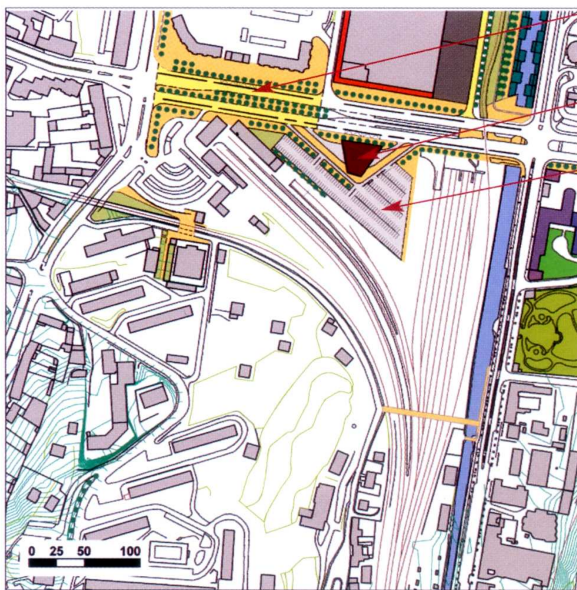
> avenue Jean-François Millet

> **les gares**

> la circulation

# Les gares

L'atelier Renaudie propose un phasage dans la transformation du secteur des gares



Réorganisation des circulations piétonnes autour de la Criée

Déplacement de la gare routière côté nord de l'avenue Millet (voir photo page de gauche)

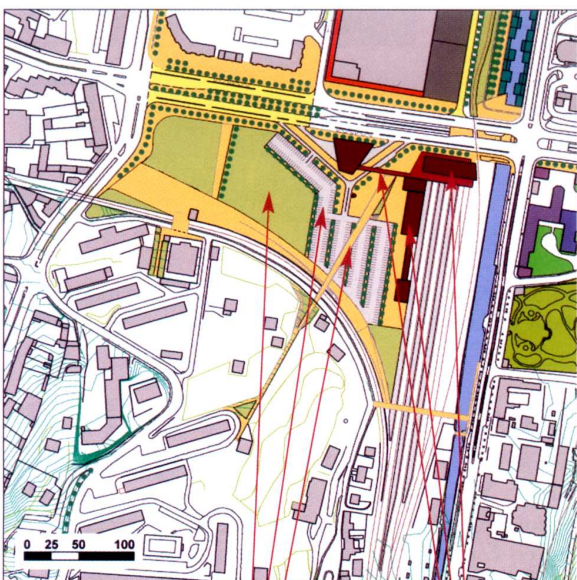
Parkings

A court terme :

## Déplacement de la gare routière seule

- > déplacement effectif de la gare routière sur les parkings SERNAM offrant aussi une large place aux bus (Zéphir bus) et aux taxis.
- > réorganisation du stationnement (120 places).
- > réorganisation de la circulation piétonne autour de la Criée si le déplacement de la gare routière est confirmé et suppression de la contre-allée au profit, là encore, des piétons.

création de liaisons piétonnes de type passerelles équipées de rampes, entre l'Amont-Quentin et la gare SNCF.



A plus long terme :

## Création d'un pôle multimodal

En plus des aménagements décrits ci-dessus :

- > transfert du faisceau ferroviaire et construction d'une nouvelle gare SNCF à l'Est des parkings.
- > construction d'une galerie de liaison couverte entre la gare routière et la gare SNCF.
- > création de bâtiments de long des voies ferrées pour accueillir les espaces dédiés à la location de voitures, de vélos, etc...
- > augmentation du nombre de places de parkings
- > aménagement d'une rampe entre l'Amont-Quentin et le parvis de la nouvelle gare.
- > aménagement d'espaces publics et promenade piétonne le long de la voie ferrée de l'Arsenal (si celle-ci devait être désaffectée).

Réserve foncière

Agrandissement du parking

Rampe piétonne  
Amont-Quentin / gares

Implantation de la gare SNCF

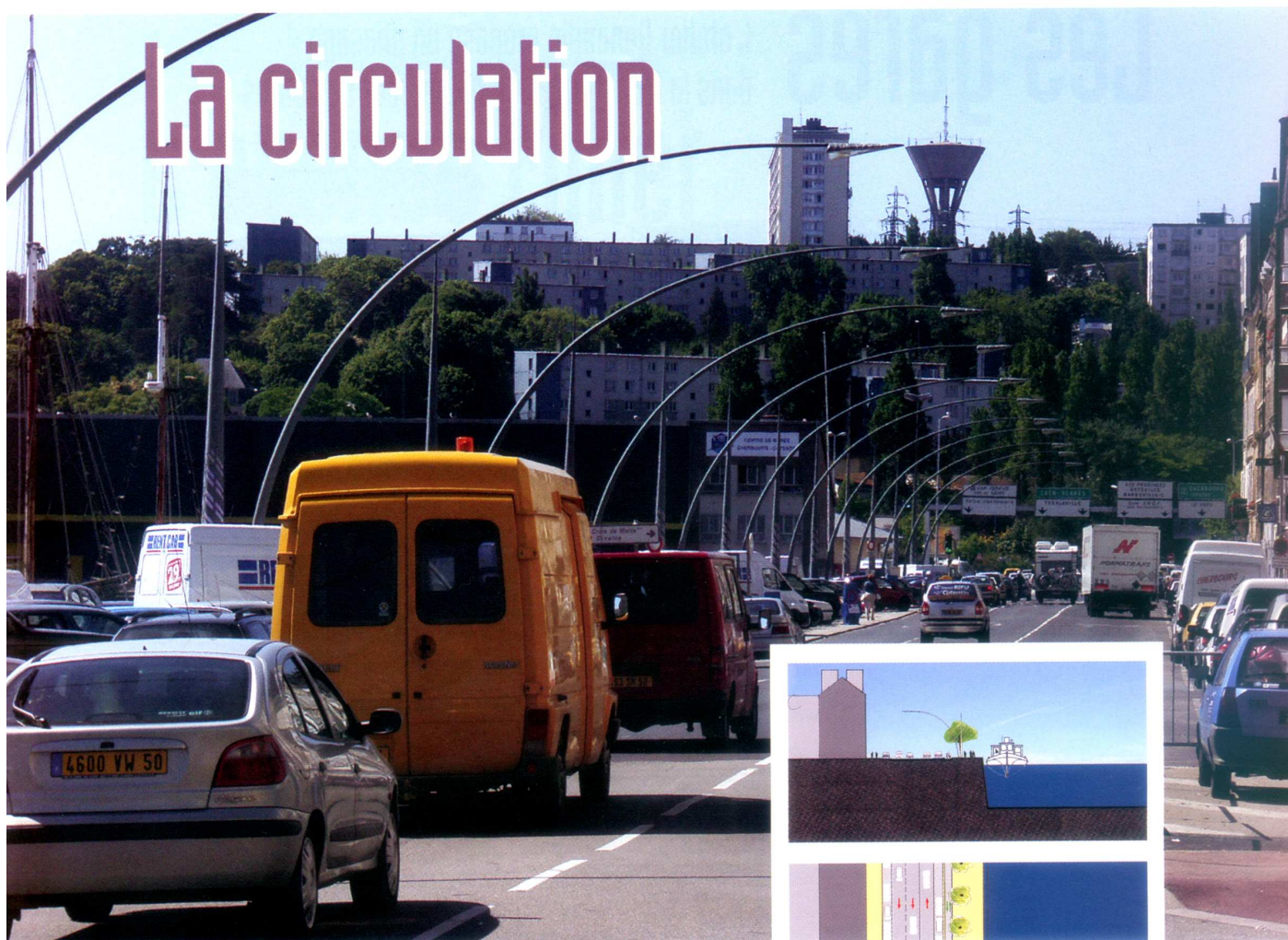
Location voitures, vélo

Galerie de liaison couverte  
entre les deux gares



## Secteur des gares

- > avenue Jean-François Millet
- > les gares
- > **la circulation**



## Etude de circulation

Quels déplacements  
à l'échelle de l'agglomération ?

Une étude préliminaire portant sur la circulation va être menée sur le périmètre de l'ORU "élargi" afin de confirmer ou d'infirmer les propositions faites par l'Atelier Renaudie. Le nouveau plan de circulation devra en effet prendre en considération la mise en service des voies de contournements est et ouest et intégrer les flux prospectifs de circulation à 10/20 ans (Circulera-t-on plus ou moins ? Quels seront les grands pôles attractifs ?). Au final, toute modification de circulation devra s'inscrire en cohérence avec le développement à long terme de l'agglomération.

Notons toutefois que le projet de construction d'un tunnel sous le chenal de l'avant-port, reliant le rond-point Minerve à la place Napoléon n'est pas d'actualité.

**Bus**

Mise en site propre (avec séparation en béton au sol) d'une voie montante et d'une voie descendante pour les bus et les vélos, avenue Millet.

**Vélos**

Création d'un parcours cyclable autour des bassins et le long de la Divette

Réalisation de la jonction avec le centre ville et création d'une continuité entre l'est et l'ouest

Installation d'un parking pour les vélos et d'un système de location de cycles, à proximité des gares, en concordance avec le réseau de pistes cyclables mis en œuvre par la CUC

**Voitures**

Réduction du nombre de voies dédiées à la voiture, avenue Millet (3 à 2)

Proposition d'une mise à double sens du quai Alexandre III jusqu'au pont tournant afin d'améliorer la desserte du centre-ville.

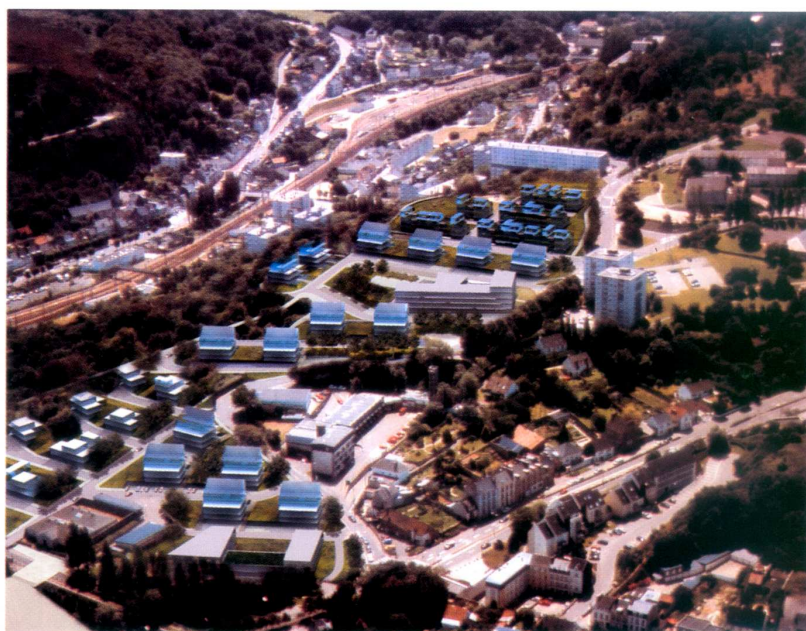


Secteur Amont-Quentin

> **Amont-Quentin**

- > place de Bourgogne / avenue de Normandie
- > îlot Bassigny

# L'Amont-Quentin



**Attention !**

L'image 3D présentée ici figure le projet d'aménagement tel qu'exprimé par l'Atelier Renaudie, mais ne revêt aucun caractère définitif quant à l'architecture des bâtiments qui reste à concevoir.

## 110 à 150

dont 60 logements sociaux, c'est approximativement le nombre total de logements à créer sur le secteur de l'Amont-Quentin.

### Les points clés

#### La mutation d'un quartier

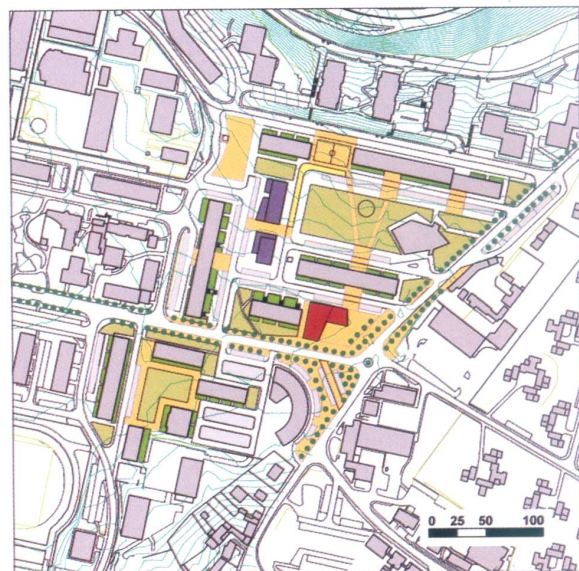
- > l'opération de démolition d'immeubles parmi les plus vétustes de l'Amont-Quentin est déjà programmée pour le début de l'année 2005. L'objectif affirmé est de reconstruire dans les plus brefs délais. Le quartier restera un quartier d'habitat. Mais la concentration de logements sera moins importante, il sera composé de plus petites unités, plus confortables et orientées vers la mer. L'Atelier Renaudie a prévu, pour une question de réduction des coûts, de reconstruire aux emplacements-mêmes laissés par les immeubles disparus. Le nom des rues perdurera.
- > la partie Est de l'allée des Marguerites ne sera pas démolie et restera en l'état actuel.
- > construction du siège de Presqu'île Habitat.



## Secteur Amont-Quentin

- > Amont-Quentin
- > **place de Bourgogne / avenue de Normandie**
- > îlot Bassigny

# La place de Bourgogne et l'avenue de Normandie



La rénovation et l'aménagement de la voirie sur les avenues de Normandie et de Plymouth ainsi que la sécurisation des traversées piétonnes sont à l'ordre du jour.

## Les points clés

### Aufour de la place de Bourgogne

- > renforcement de la fonction centrale de la place de Bourgogne, pour optimiser son fonctionnement :
- > rénovation de la voirie, avenue de Normandie et avenue de Plymouth
- > sécurisation des circulations piétonnes sur la totalité de l'avenue de Normandie vers les Provinces
- > requalification et aménagement des espaces publics extérieurs et "résidentialisation" des pieds d'immeubles

## Étude sur les équipements publics

### Quels équipements à l'échelle de l'agglomération ?

Une réflexion sur la création de nouveaux équipements publics à l'échelle du quartier va prochainement s'élaborer. L'objectif est de recenser la nature des besoins et de définir les lieux les mieux adaptés pour les accueillir.



## Secteur Amont-Quentin

- > Amont-Quentin
- > place de Bourgogne / avenue de Normandie
- > îlot Bassigny

# L'îlot Bassigny

## Par et pour les habitants

Parallèlement à la réhabilitation en cours de l'immeuble Bassigny par Presqu'Île Habitat, un groupe de travail de 15 à 20 habitants de l'îlot a commencé à se réunir début 2003, sous l'égide de l'Atelier permanent du paysage, pour imaginer ce que pourraient être les aménagements de l'espace situé entre l'immeuble Bassigny et l'immeuble Picardie. Au

terme de ces réunions de concertation, un projet de jardin de quartier comprenant des espaces dédiés aux jeunes et aux moins jeunes a été arrêté. Au préalable, d'importants travaux de terrassement auront été réalisés afin de diminuer fortement la pente du terrain.

